

## Session de mars 2016

---

### Crise des réfugiés

Mercredi 9 mars, j'ai assisté au débat sur la crise des réfugiés, suite au sommet qui s'est tenu entre l'Union européenne et la Turquie. Cette crise, qui menace de se transformer en la plus grosse crise humanitaire qu'a connue l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, requiert que des solutions soient trouvées collectivement et que chacun prenne ses responsabilités.

La gravité de la situation ne peut pas laisser la place à la démagogie ou au radicalisme et appelle au contraire au plus grand sérieux.

Une ouverture sans contrôle aux réfugiés mènerait à la fin de l'espace Schengen, l'un des grands acquis européens. Une fermeture hermétique des frontières entre les pays européens aboutirait quant à elle à une catastrophe humanitaire en Grèce. Une solution intermédiaire doit donc être trouvée.

Je reste convaincu que l'Europe doit, et peut, accueillir ceux qui fuient la guerre, mais le seul moyen d'y parvenir est au travers d'une solution européenne coordonnée, que tous les États européens doivent respecter. L'absence de bonne volonté des États pour réaliser la politique des quotas de réfugiés adoptée fin 2015 est l'une des causes de la situation actuelle. Dans le même temps, la solidarité et le succès d'une politique migratoire refondée sont indissociables d'une fermeté à l'égard de ceux qui n'ont pas vocation à obtenir l'asile et des réseaux de passeurs et de trafiquants qui contribuent à alimenter les flux à destination de l'Europe.

Le chantage, car c'est bien un chantage, auquel s'est prêtée la Turquie, n'a pu avoir lieu qu'en raison des divisions entre les gouvernements européens. Si aucune solution ne pourra être trouvée sans la Turquie, il faut que l'Union soit réellement unie pour trouver une solution juste pour tous. Les gouvernements européens auront une 2ème chance lors du Conseil européen du 17 mars. Il est dans notre intérêt à tous qu'ils se montrent à la hauteur cette fois.

## Visite d'un lycée du Mans

J'ai eu le plaisir de recevoir un groupe de lycéens qui venait découvrir le Parlement européen et son fonctionnement. J'ai pu échanger avec eux sur mon expérience comme député européen, les différences entre la politique française et la politique européenne et sur le fonctionnement des institutions européennes.

